



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## Le comportement financier des exploitants agricoles

B. de Bagneaux

### Abstract

The first survey of the CREP (Centre de Recherche Economique sur l'Épargne) was carried out in a non-representative sample of farmers.

After describing the technique employed in order to observe and estimate the savings of farmers, the author gives an account of the results with regard to the economic behaviour of farm families and the evaluation of their financial needs.

However, the period of observation — one year — is too short to make the survey completely satisfactory.

### Résumé

La première enquête du CREP a été réalisée auprès d'exploitants agricoles non représentatifs.

Après avoir exposé les techniques employées pour observer et mesurer l'épargne des agriculteurs, l'auteur insiste sur les résultats obtenus lors de cette expérience, quant au comportement économique des ménages d'agriculteurs et à l'évaluation de leurs besoins financiers.

Cependant la période observée — un an — est trop courte pour que l'enquête soit entièrement satisfaisante.

---

### Citer ce document / Cite this document :

de Bagneaux B. Le comportement financier des exploitants agricoles. In: Économie rurale. N°73, 1967. Le financement de l'agriculture dans les sociétés industrielles (deuxième partie) pp. 3-14;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1967.1977>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1967\\_num\\_73\\_1\\_1977](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1967_num_73_1_1977)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# LE COMPORTEMENT FINANCIER DES EXPLOITANTS AGRICOLES

par Béatrice de BAGNEAUX

du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP)

La première enquête du CREP a été réalisée auprès d'exploitants agricoles non représentatifs.

Après avoir exposé les techniques employées pour observer et mesurer l'épargne des agriculteurs, l'auteur insiste sur les résultats obtenus lors de cette expérience, quant au comportement économique des ménages d'agriculteurs et à l'évaluation de leurs besoins financiers.

Cependant la période observée — un an — est trop courte pour que l'enquête soit entièrement satisfaisante.

## THE FINANCIAL BEHAVIOUR OF FARMERS

*The first survey of the CREP (Centre de Recherche Economique sur l'Epargne) was carried out in a non-representative sample of farmers.*

*After describing the technique employed in order to observe and estimate the savings of farmers, the author gives an account of the results with regard to the economic behaviour of farm families and the evaluation of their financial needs.*

*However, the period of observation — one year — is too short to make the survey completely satisfactory.*

L'étude du comportement des exploitants agricoles en matière d'investissement et d'épargne est d'une grande importance lorsque l'on veut connaître les besoins financiers de ces ménages et leur intégration dans les circuits financiers.

Les données de la comptabilité nationale ne peuvent satisfaire ce désir ; l'épargne est estimée globalement pour l'ensemble des ménages (ménages et entrepreneurs individuels), et a un caractère peu précis, étant donné le solde du compte d'affectation des ménages. Or une grandeur estimée résiduellement accumule sur elle toutes les erreurs d'observation, de mesure ou d'imputation, commises sur les termes qu'elle solde. La marge d'erreur qui affecte ainsi l'épargne des séries de la comptabilité nationale peut être forte et du même ordre de grandeur que l'épargne elle-même.

Les enquêtes par sondage paraissent alors la meilleure méthode pour déterminer la répartition de l'épargne individuelle et les caractéristiques socio-économiques des épargnants, voire même leurs intentions et opinions.

En France, le Centre de Recherche Economique sur l'Epargne (C.R.E.P.) a été créé « pour exécuter ou promouvoir toute recherche statistique, économique ou psychosociologique sur l'épargne et le comportement des épargnants » (art. 2 des statuts) et pour étudier les sources et les besoins de financement des ménages. Plus particulièrement, le

CREP s'est proposé d'étudier les méthodes d'observation des phénomènes financiers en analysant les problèmes théoriques et pratiques posés par la réalisation d'enquêtes auprès de groupes sociaux différents.

La première enquête effectuée par le CREP a été réalisée en 1962-1963 auprès d'exploitants agricoles (1). Divers travaux et réflexions sur le comportement financier des ménages tendent à montrer qu'il convient de distinguer des groupes caractérisés par des comportements spécifiques. En particulier, ces travaux mettent en évidence l'opposition entre *entrepreneurs individuels* et *salariés et inactifs*. La décision a donc été prise de réaliser des enquêtes particulières sur ces divers groupes sociaux, et notamment les exploitants agricoles. Le fait que cette profession se trouve très sensibilisée à ses propres problèmes économiques et financiers, et que d'excellents enquêteurs ont été mis à la disposition du CREP grâce à la collaboration du CEPA (Centre d'enquêtes pour la prévision agricole), a motivé le choix de cette population pour la première « enquête-pilote ».

Cette enquête a permis d'obtenir des résultats positifs concernant la méthodologie des enquêtes-épargne en milieu agricole et la connaissance du comportement financier des agriculteurs.

(1) Cette étude a été financée par la D.G.R.S.T.

# L'ENQUETE, MOYEN D'OBSERVATION DU COMPORTEMENT FINANCIER DES AGRICULTEURS ET DE MESURE DE LEUR EPARGNE

Les enquêtes directes auprès des ménages permettent seules d'obtenir certaines données, comme la répartition des ménages en fonction de leur taux d'épargne ou de l'importance de leur patrimoine. Elles permettent de mesurer l'épargne non plus comme un solde (c'est-à-dire revenu moins consommation), mais comme la somme algébrique de ses composantes :

— *ses composantes positives* : les investissements dans l'entreprise et le logement, les remboursements d'emprunts, les placements à vue, à terme ou en valeurs mobilières ;

— *ses composantes négatives* : les liquidations d'actifs ou les dettes nouvellement contractées.

Ainsi elles rendent possible l'analyse des relations qui existent entre les différentes formes de l'épargne des ménages, entre celles-ci et le revenu, le patrimoine et l'endettement.

Une telle enquête doit fournir des observations exactes pour la population observée, sans chercher à reconstituer, dans l'état actuel des connaissances statistiques (2), l'épargne de cette population au niveau national.

C'est dans cette optique que doivent être appréciées les techniques d'enquête employées par le CREP pour reconstituer le budget des ménages agricoles, et les résultats obtenus à l'aide de ces techniques.

Quatre cent cinquante exploitants agricoles ont été interrogés en 1962 et 1963 et ont accepté de répondre au questionnaire proposé. Ces enquêtés ont été choisis par les enquêteurs eux-mêmes ; nous nous trouvons donc devant un échantillon de quasi-volontaires.

Le type d'enquête est « rétrospectif » et « ponctuel », c'est-à-dire qu'il a été demandé aux agriculteurs de fournir, à un moment donné, les éléments de leur comptabilité (entreprise et ménage) concernant une période *passée*, en l'occurrence l'année précédente. On a donc fait confiance à la bonne volonté et à la mémoire des enquêtés, souvent aidée par le recours aux documents (comptes, factures...). Par ailleurs les agriculteurs devaient enregistrer durant une semaine leurs dépenses alimentaires et leurs produits autoconsommés.

---

(2) Les problèmes d'échantillonnage et d'observation sont très importants et non encore complètement résolus.

Le questionnaire a été conçu de telle sorte qu'un *bilan complet des emplois et des ressources* soit réalisé pour chaque ménage interrogé ; tous les flux d'investissement et de placement de l'année ont été ainsi enregistrés. Par ailleurs l'équilibre nécessaire des ressources et des emplois a permis un contrôle des flux de l'année et réduit les erreurs d'observation (oublis, estimations erronées...).

En outre les enquêtés ont eu à fournir une description du système de production et des différents types d'actifs détenus par eux au moment de l'enquête : car on ne peut vraiment comprendre la formation de l'épargne si l'on ne connaît pas aussi le montant et la structure du patrimoine qu'elle modifie.

De cette expérience, **trois conclusions méthodologiques** sont à retenir, par ordre d'importance croissante :

— Les documents d'enquête ainsi établis permettent de recenser de façon satisfaisante les flux financiers affectant le budget des agriculteurs, et de connaître leur patrimoine. Ces documents ont donné aussi de bons résultats lorsqu'ils ont été éprouvés sur un échantillon *aléatoire* d'exploitants (en février-mars 1966), où le taux de refus reste dans les limites acceptables (18 %).

— Le recours à la mémoire des enquêtés pour l'établissement des comptes est à éviter. Il vaut mieux diminuer la période de référence couverte par l'enquête, et pour cela faire des interviews espacées dans le temps (de 6 mois en 6 mois), ou bien décider les enquêtés à enregistrer leurs données comptables au jour le jour.

— La troisième conclusion, très importante, est que les données sur une seule année (revenu, investissements, placements, emprunts et remboursement de dettes) ne donnent pas d'éléments suffisants pour expliquer le comportement financier des ménages agricoles.

D'une part, le revenu d'une seule année donne une mesure beaucoup trop aléatoire du revenu habituel de l'exploitant individuel ; une moyenne sur 3 ou 5 ans amortirait les variations conjoncturelles qui perturbent les revenus des agriculteurs. D'autre part, les décisions d'investir, de s'endetter ou de placer, se prennent en fonction d'une situation héritée du passé et en vue d'une situation à venir. *Le taux de croissance* du revenu est une variable fondamentale à cet égard.

Ces constatations amènent donc à envisager des modalités différentes :

— soit faire une enquête à grande échelle se déroulant sur deux ou trois ans avec des interviews répétées,

— soit dépouiller des comptabilités d'exploitation portant sur plusieurs années (dont disposent de nombreux centres de gestion agricoles), puis interroger quelques-uns des ménages faisant partie des centres de gestion étudiés, afin de pouvoir examiner la totalité de leur budget.

## L'ECHANTILLON ETUDIE (3)

Les agriculteurs ayant répondu à cette enquête ont été choisis par les enquêteurs. Ils ne sont donc pas représentatifs des agriculteurs français, ni même des régions d'enquête auxquelles ils appartiennent.

Avant d'analyser les résultats, il faut donc décrire cet échantillon de façon à pouvoir le situer par rapport à l'ensemble des ménages d'agriculteurs français.

Cet échantillon se concentre dans quatre régions, choisies de manière à pouvoir diversifier l'expérimentation en fonction des types d'exploitation, modes de culture, sols, climats, mentalités... Ces quatre régions sont : le Sud-Ouest (Charentes, Landes), le Sud-Est (Saône-et-Loire, Isère, Drôme, Ardèche), l'Ouest (Bretagne, Orne, Loire-Atlantique) et le Bassin parisien (Somme, Aisne, Oise, Eure-et-Loir, Loiret, Cher).

A l'intérieur de ces quatre zones, les enquêteurs avaient seulement pour consigne de choisir des exploitations aussi diverses que possible. Ce procédé explique la modicité du taux de refus enregistré (à peine 10 %).

La comparaison avec les données existant dans d'autres recensements ou enquêtes sur les structures agricoles de la France, fait apparaître les singularités de notre échantillon : *grande jeunesse des chefs de ménage, nombre élevé de personnes dans*

Tableau 1

Répartition des ménages agricoles selon l'âge du chef de ménage

Age du chef de ménage	Répartition des exploitants agricoles (en %)	
	Echantillon GREP (en %)	France entière (en %)
Moins de 35 ans ....	35,5	9,5
de 35 à 44 ans ....	33	20,5
de 45 à 54 ans ....	13	21
55 ans et plus .....	18,5	49
<i>Total</i> .....	100	100

Sources : « Premiers résultats de l'enquête au 1/10<sup>me</sup> sur les structures agricoles en 1963 ». Etudes et conjonctures, n° 6, juin 1965.

le ménage et de salariés permanents dans l'exploitation, et niveau d'instruction élevé (voir tableaux 1, 2 et 3).

Tableau 2

Répartition des ménages agricoles selon le nombre de personnes dans le ménage

Nombre de personnes dans le ménage	Répartition des exploitants agricoles (en %)	
	Echantillon GREP (en %)	France entière (en %)
1 .....	0,3	12,5
2 .....	8,0	24,9
3 et 4 .....	36,7	35,5
5 et plus .....	55,0	27,1
<i>Total</i> .....	100	100

Sources : Recensement général de l'agriculture de 1955. INSEE.

Tableau 3

Répartition des ménages agricoles selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Répartition des ménages d'exploitants agricoles (en %)	
	Echantillon GREP	France entière
Etudes primaires ou secondaires :		
— sans aucun enseignement agricole .....	72,5	96,7
— avec études agricoles supérieures .....	0,2	0,2
— avec cours post-scolaires et par correspondance .....	13,0	1,1
— avec techniques agricoles .....	14,3	2,0
<i>Total</i> .....	100	100

Sources : Recensement général de l'agriculture de 1955. INSEE.

(3) Tous les résultats donnés dans ce texte ont été tirés de rapports cités en annexe.

Le questionnaire expérimenté au cours de cette enquête-pilote comporte quelques questions d'opinion. En particulier, les questions élaborées par

Tableau 4

*Attitude des ménages agricoles en face du travail de groupe*

	Réponses favorables des ménages (en %)	
	Echantillon CREP	Ech. Ministère de l'agriculture (Synergie Roc)
Dans une réunion d'agriculteurs, la discussion doit-elle, à votre avis, être dirigée par un technicien ? (oui) .....	49	12
Pour réussir une nouvelle expérience en matière de culture (ou d'élevage), il faut se mettre à plusieurs (d'accord, en partie d'accord) .....	65	39
Vos voisins agriculteurs vous ont-ils demandé conseil (souvent, parfois) ....	80	48
Maintenant, on ne peut plus rien faire sans le voisin (d'accord, en partie d'accord) .....	90	55
Il y a beaucoup à apprendre dans les exploitations modernes (d'accord, en partie d'accord) .....	97	84
Entre agriculteurs, on devrait se parler souvent des expériences que l'on fait (d'accord, en partie d'accord) .....	99	93

Synergie Roc en vue de répartir les ménages d'agriculteurs le long d'une échelle d'attitudes à l'égard du « travail en groupe », ont été reprises dans le questionnaire. Ainsi, on peut étudier comment les enquêtés ont répondu aux questions pour les répartir le long de cette échelle, des moins favorables au travail de groupe aux plus favorables, chaque échelon comprenant un certain pourcentage de la population des agriculteurs français. On y constate un *très grand besoin d'échange* (99 %) et la conviction qu'il y a à apprendre dans les exploitations modernes : nous nous trouvons donc devant des exploitants agricoles très ouverts au progrès technique.

Enfin, le pourcentage des ménages d'exploitants agricoles de notre échantillon possédant certains biens durables a été comparé avec celui tiré d'une enquête par sondage effectuée en avril 1963 et publiée par catégories de ménages.

Les exploitants de l'enquête du CREP sont plus souvent possesseurs de biens durables que l'ensemble des agriculteurs français (voir tableau 5).

Tableau 5

*Répartition des ménages possesseurs de biens durables*

Ménages possédant au moins :	Répartition des ménages d'exploitants agricoles (en %)	
	Echantillon CREP	France entière
un tracteur .....	68	—
une moissonneuse-batteuse	15	—
une voiture .....	71	48
un réfrigérateur .....	36	24
une machine à laver ....	57	26
une télévision .....	11	12

Sources : « Quelques données statistiques sur l'équipement des ménages », INSEE. Etudes et conjonctures, supplément n° 6, juin 1965.

## L'EPARGNE DES MENAGES AGRICOLES

Les résultats que nous allons présenter maintenant portent donc sur un échantillon composé en majorité d'exploitants assez jeunes et relativement dynamiques. S'il faut se garder de toute extrapolation à l'ensemble des agriculteurs français, les analyses qui ont été faites à partir de cet échantillon ont néanmoins une valeur d'hypothèses de travail pour des recherches ultérieures sur le comportement des agriculteurs français.

### Patrimoine et endettement des agriculteurs

Le patrimoine et l'endettement des agriculteurs présentent une photographie à un instant donné de l'effort d'accumulation antérieur de ces ménages et de leur façon actuelle de le financer. A l'inverse,

la structure du patrimoine d'un agriculteur, et son montant ainsi que son endettement, influencent le comportement d'investisseur de cet agriculteur.

Il est donc important d'analyser ces données.

## LE PATRIMOINE

Le patrimoine moyen des agriculteurs est de 133 600 F, ce qui correspond en moyenne à 7,5 années de revenus pour les propriétaires de leur exploitation, et à un peu plus de 2,5 années de revenus pour les locataires de leur exploitation.

Les valeurs du patrimoine sont très dispersées, allant de 12 000 F à 1 300 000 F (soit un rapport de 1 à 100). La distribution de ces valeurs montre que 2 % des exploitants possèdent 10 % du patrimoine total des enquêtés.

Ce patrimoine est composé, dans sa presque totalité, 89 %, par leur outil de travail (terre et bâtiment, matériel, cheptel et stock). Sa structure se modifie quand sa valeur augmente : les biens immo-

biliers (terres et bâtiments) prennent une importance grandissante au détriment de celle du matériel ou du cheptel, allant jusqu'à former 60 % de la fortune totale des agriculteurs dans les plus hautes classes de patrimoine.

Les différences entre régions sont importantes. L'analyse régionale met en évidence le caractère particulier du bassin parisien, par rapport aux autres régions :

— **patrimoine moyen fort élevé** (alors que cette région est composée principalement d'exploitants locataires de la majorité des terres qu'ils cultivent) ;

— **composition du patrimoine caractéristique** : capital technique fort important (matériel, stocks et cheptel) et patrimoine financier (trésorerie, dépôts à terme, valeurs mobilières) presque trois fois plus élevé qu'ailleurs, qui traduit des besoins de trésorerie plus grands en même temps qu'une intégration plus étroite dans le système financier et monétaire général.

Tableau 6

Composition du patrimoine des exploitants agricoles

	Sud-Ouest	Sud-Est	Ouest	Bassin parisien	Ensemble
Nombre de ménages .....	94	114	128	114	450
Patrimoine moyen (en F) .....	155 690	116 010	105 590	173 350	133 600
dont : Patrimoine ménage .....	10 %	9 %	12 %	13 %	11 %
Patrimoine financier .....	5 %	5 %	4 %	9 %	6 %
Cheptel .....	8 %	19 %	35 %	24 %	21 %
Stock végétaux .....	3 %	5 %	5 %	11 %	7 %
Matériel .....	7 %	9 %	10 %	20 %	12 %
Biens immobiliers .....	67 %	53 %	34 %	23 %	43 %
<i>Total</i> .....	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête CREP.

Dans les trois autres régions, le capital foncier et immobilier dépasse largement le capital technique (Sud-Ouest et Sud-Est). Lorsque le capital technique devient plus important que le capital immobilier, sa valeur absolue est peu élevée (ouest).

Dans toutes les exploitations, le capital réservé aux besoins du ménage (biens durables, biens immobiliers en dehors de l'exploitation...) est peu important, indiquant ainsi que l'effort principal d'investissement des agriculteurs se porte sur leur exploitation.

## L'ENDETTEMENT

La plupart des exploitations de l'enquête (81 %) sont endettées. L'endettement moyen atteint 12 %

de la valeur du patrimoine, mais présente une dispersion encore plus forte que celle du patrimoine.

Par ailleurs, le coefficient d'endettement (endettement par rapport au patrimoine) varie en sens inverse de la valeur du patrimoine : de 24 % dans le tiers inférieur de la distribution des patrimoines des enquêtés, il passe à 9 % dans le tiers supérieur.

L'analyse de l'endettement met en évidence des comportements financiers différents : quatre effets déterminent le degré d'endettement des exploitants agricoles. Ce sont :

— **un effet patrimonial** : les petites exploitations s'endettent plus fortement que les grandes pour s'équiper. Les petits exploitants considèrent la

mécanisation comme l'un des principaux moyens d'améliorer leurs conditions de travail et d'accroître leurs revenus. Ne disposant que de faibles ressources, ils s'endettent lourdement.

— **un effet technique** : les exploitations d'élevage exigent moins de matériel que les exploitations de culture de taille correspondante. Les premières s'endettent donc moins (leur coefficient d'endettement est de 11 % contre 17 % chez les exploitations de culture).

— **un effet juridique** : les locataires ont une plus grande tendance à s'endetter que les propriétaires (les coefficients d'endettement sont respectivement de 22 % et 6 %, et les endettements moyens de 20 000 F et 10 000 F, soit du simple au double). Cette différence peut s'expliquer par un désir plus vif d'accumuler chez les locataires. Certains achètent des terres : que ce soit pour agrandir leur exploitation ou par désir de devenir propriétaire, l'enquête ne nous permet pas d'éclaircir ce point. D'autres s'équipent pour améliorer la rentabilité de leur exploitation : on peut penser alors que, con-

traint de payer un loyer, le locataire est amené à pratiquer un calcul économique plus conscient que le propriétaire.

— **un effet régional** : le bassin parisien réunit la plus grande proportion d'exploitants locataires spécialisés dans la culture. C'est aussi une région d'entrepreneurs dirigeant des unités de plus grande taille, plus mécanisées. Plus intégrées dans l'économie de marché que les exploitations des autres régions, elles ont des besoins de trésorerie plus importants et font plus appel aux capitaux extérieurs.

L'endettement des exploitants est composé en majeure partie par les emprunts (81 %). Les crédits accordés par les fournisseurs ne représentent que 18 % des dettes et les découverts 1 %.

La presque totalité des besoins financiers des ménages est satisfaite soit par la profession (crédit agricole et mutuelles), soit par la famille, les organismes bancaires n'assurant que 4 % des emprunts et étant surtout utilisés par les ménages les plus riches.

Tableau 7

Structure de l'endettement par organisme prêteur et selon l'importance du patrimoine

Tranches de patrimoine	Caisse de crédit agricole	Mutuelles	Famille	Découverts	Banque	Crédits Fournisseurs
Premier tiers .....	62	4	14	1	2	17
Deuxième tiers .....	66	5	14	2	1	14
Troisième tiers .....	57	2	14	1	6	20
Ensemble ....	60	3	14	1	4	18

Source : Enquête CREP.

Si l'on veut traduire cette structure en importance de ménages faisant appel à tel ou tel organisme, on voit que 71 % des exploitants s'adressent uniquement au crédit agricole et aux mutuelles.

Cette très forte proportion d'emprunts contractés auprès des caisses de Crédit agricole et des Mutuelles s'explique par les conditions très favorables que ces organismes offrent aux agriculteurs : gamme de prêts étendue et adaptée aux besoins des agriculteurs, conditions d'octroi souples, taux d'intérêt modérés. Ces facilités, de même que l'implantation locale et rurale des caisses de Crédit agricole, peuvent expliquer aussi que les exploitants s'endettent assez facilement.

Par ailleurs, les sommes empruntées à ces caisses rurales et ces mutuelles sont en moyenne plus faibles (10 000 F et 12 500 F) que celles empruntées à la famille (14 500 F) ou aux banques (17 000 F) ; les taux d'intérêt varient de 1 à 5,75 % (quelle que soit la durée des prêts), alors que les taux des prêts bancaires sont en moyenne de 6 %.

D'une manière générale, l'échantillon, composé en partie de jeunes agriculteurs ayant souvent des problèmes d'installation, semble très conscient des conditions d'emprunt favorables offertes par la profession.

### Le comportement financier des exploitants agricoles

Le modèle de formation de l'épargne chez les agriculteurs prend en considération des objectifs et des facteurs autres que ceux retenus par un simple ménage.

Les critères de décision intervenant dans le plan patrimonial d'un agriculteur, entrepreneur individuel et ménage, doivent être définis. Le comportement global d'épargnant de l'exploitant agricole peut être expliqué à partir de sa conduite en tant qu'investisseur dans son exploitation. Son comportement d'entrepreneur sera analysé à partir de l'étude de fonctions de production et d'investissement.

## LE COMPORTEMENT D'ÉPARGNANT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

### Les investissements et placements

Les investissements et placements des agriculteurs au cours de l'année de l'enquête ont été estimés poste par poste. En regroupant les différentes composantes de ces investissements selon la nature et le type des opérations effectuées, on distingue :

- l'investissement physique brut (variations de biens immobiliers, équipements, stocks, biens durables...) ;
- les placements financiers (variations des liquidités et semi-liquidités, dépôts à terme, valeurs mobilières...) ;
- les remboursements d'emprunts.

### L'épargne brute totale

De cette valeur on soustrait l'endettement nouveau pour obtenir une épargne brute totale.

Aucun calcul d'amortissement n'ayant été fait, nous ne traitons ici que des valeurs brutes.

### Le revenu

Le revenu des agriculteurs a été calculé à partir de la production brute totale de l'exploitation de laquelle on soustrait les dépenses d'exploitation, de réparation et d'entretien du matériel, de fermage et de salaires.

On obtient ainsi un revenu brut d'exploitation, puis un revenu brut total du ménage qui est calculé en ajoutant au premier les revenus annexes, exceptionnels et du capital touchés par le ménage au cours de l'année de référence.

Tableau 8

*Valeurs moyennes du revenu, de la consommation et de l'épargne des exploitants agricoles de l'échantillon CREP (en francs)*

Variables	Région parisienne	Autres régions	Ensemble
Revenu moyen .....	41 720	19 420	24 945
Dépenses courantes .. (dont autoconsommation) .....	14 172	10 991	11 800
Epargne totale brute ..	(2 615)	(3 500)	(3 373)
Investissements et placements .....	27 000	8 151	12 944
	44 800	13 434	21 414
Nombre de ménages ..	114	336	450

### Les dépenses courantes

Les dépenses courantes du ménage ont été données par les enquêtés, ainsi que leur autoconsommation.

Pour ces moyennes nous avons isolé la région parisienne, car elle se détache nettement, avec des revenus doubles de ceux des autres régions et des montants d'épargne beaucoup plus forts.

Du tableau 8, deux conclusions se dégagent.

— Les ménages d'agriculteurs étudiés ont une propension moyenne à consommer (dépenses courantes par rapport au revenu). Elle est faible, de l'ordre de 0,48, alors que la propension moyenne à consommer pour l'ensemble des Français, calculée à partir des données de la comptabilité nationale, est de 0,83 (achats de biens durables exclus).

La propension marginale à consommer (c'est-à-dire la part de l'augmentation du revenu affectée à la consommation), qui a été calculée par ailleurs, est peu élevée, ainsi que l'élasticité au point moyen (de l'ordre du tiers).

— A l'inverse, les agriculteurs de l'échantillon ont des taux d'épargne et une propension à investir élevés.

Compte tenu des emprunts nouveaux, les investissements et placements sont plus élevés que le revenu chez les agriculteurs de la région parisienne. Ils représentent les deux tiers du revenu des agriculteurs des autres régions. Mais l'investissement brut physique ne représente que 60 % de la totalité des investissements et placements (et moins de la moitié si on élimine la variation des stocks), proportion dans laquelle sont comptés à la fois le renouvellement et l'investissement nouveau qu'il n'a pas été possible de distinguer. Les remboursements d'emprunts forment à eux seuls 27 % des investissements et placements.

Soulignons l'importance, dans un très fort montant d'épargne, de l'épargne « obligée » (renouvellement de matériel, remboursement d'emprunts) où l'exploitant n'a guère de liberté de choix.

L'épargne totale brute, naturellement moins élevée, représente cependant 51 % des ressources propres de l'agriculteur.

Ces moyennes recouvrent des différences à l'intérieur de l'échantillon, en fonction de l'influence de facteurs autres que la région. Elles ne suffisent pas à expliquer la formation de l'épargne chez les agriculteurs.

## LA FORMATION DE L'ÉPARGNE CHEZ LES AGRICULTEURS

Comment les agriculteurs répartissent-ils leurs ressources entre la consommation et l'épargne, quels facteurs influencent leur décision ?

Pour le savoir, on a construit un modèle mettant en relation, sur données individuelles, l'épargne totale ou ses différentes composantes avec le revenu (sous la forme  $E = aR + b + \epsilon$ ), et d'autres variables explicatives de nature quantitative (patrimoine, passif...). On a tenu compte de certaines variables qualitatives : caractéristiques techniques ou sociologiques des exploitations ou des exploitants (âge, statut d'occupation des terres, surface des terres et type d'exploitation).

### La relation globale épargne-revenu

Dans cette relation, l'épargne d'exploitation est mieux expliquée par le revenu total que par le revenu brut d'exploitation seul (les  $R^2$  sont respectivement 0,66 et 0,69), alors que les propensions marginales restent les mêmes. Le comportement des exploitants à l'égard de toutes les sources de revenus reste donc le même : le revenu d'exploitation n'est pas essentiellement réinvesti dans l'entreprise, ni les ressources annexes affectées à la consommation.

L'épargne brute totale ainsi que les investissements sont eux aussi mieux expliqués par le revenu total.

C'est pourquoi, pour les analyses suivantes, on a toujours pris en considération le revenu total (voir tableau 9).

Tableau 9

#### Liaison épargne-revenu, investissements-revenu

	Coefficient de corrélation $R^2$	Propension marginale « a »
Epargne d'exploitation/ revenu d'exploitation..	0,66	0,58 (0,02)
Epargne d'exploitation/ revenu total .....	0,69	0,58 (0,02)
Investissements et placements/ revenu d'exploitation .....	0,44	0,93 (0,05)
Epargne brute totale/ revenu d'exploitation..	0,73	0,68 (0,02)
Investissements et placements/ revenu total	0,48	0,94 (0,05)
Epargne brute totale/ revenu total .....	0,78	0,69 (0,02)

(entre parenthèses sont indiqués les écarts-type)

Ce premier modèle donne des ajustements qui ne sont pas extrêmement élevés : 22 % de la formation de l'épargne totale n'est pas expliqué par le revenu total. On a donc cherché à introduire d'autres variables pour améliorer ces résultats.

L'analyse a consisté à rechercher si la fonction d'épargne globale, telle qu'elle a été calculée ci-dessus, ne se différencie pas selon les caractéristiques de l'exploitant (âge, statut d'occupation des terres) ou de l'exploitation, et n'était pas influencée par des variables quantitatives autres que le revenu, telles que le patrimoine de l'exploitant, les variations de son passif.

Au cours de cette analyse, plusieurs remarques se sont alors imposées.

### L'âge du chef de ménage

L'âge du chef de ménage agricole est un critère introduisant des différences de comportement certaines. Les agriculteurs ayant moins de 35 ans, qui sont dans la phase d'achat et d'équipement de leur exploitation, réinvestissent tout leur revenu et doivent de ce fait s'endetter pour payer leurs équipements et même leurs dépenses de consommation : avec un revenu moyen de 24 400 F, ils investissent en moyenne 25 600 F et ont une épargne brute de 13 200 F. Leur propension marginale à épargner est élevée : 0,80.

Entre 35 et 45 ans, l'endettement diminue et l'épargne, encore élevée, est consacrée principalement au remboursement des emprunts ou à l'achat de terres.

Ce n'est qu'après 45 ans que l'épargne devient moins importante bien qu'ayant un coefficient par rapport au revenu non négligeable (45 %) et une propension marginale par rapport au revenu de 0,59.

L'introduction de variables quantitatives outre le revenu, n'améliore pas les ajustements, sauf en ce qui concerne les investissements et placements des ménages les plus jeunes. La variation du passif et le revenu expliquent 51 % de leurs investissements, alors que le revenu seul n'en expliquait que 42 %. Cela confirme ce que nous avons vu par ailleurs, à savoir que les jeunes ont très souvent recours à l'emprunt.

### Les agriculteurs locataires

Un groupe se détache nettement avec un comportement à part : il est formé des agriculteurs locataires de la région parisienne qui ont une très forte épargne (en moyenne 30 000 F) et une propension marginale à épargner par rapport au revenu de 0,80.

Ce comportement semble plus dû à un effet régional qu'à un effet du statut d'occupation seul, locataires et propriétaires des autres régions n'ayant pas des comportements significativement différents.

Par contre, les locataires en général ont une forte tendance à s'endetter : la liaison simple investissements et variations du passif présente pour eux des coefficients de corrélation nettement plus élevés que pour les propriétaires (les  $R^2$  sont respectivement : 0,11 et 0,22 pour les propriétaires et les locataires de province, 0,00 et 0,37 pour les propriétaires et locataires de la région parisienne).

### Le type d'exploitation

Le type d'exploitation exerce une influence non négligeable : les exploitations végétales ont des propensions marginales à épargner nettement plus élevées que les exploitations animales (qu'il s'agisse d'investissements et placements ou d'épargne brute).

Ceci s'explique par le fait que les exploitations animales ont besoin de moins d'équipement que les exploitations végétales qui, voyant leur entreprise rapporter davantage, cherchent à s'équiper et à s'agrandir.

Ici aussi, la variation du passif ajoutée à l'influence du revenu améliore les ajustements lorsqu'il s'agit d'expliquer les investissements bruts, la liaison étant toujours meilleure pour les exploitations végétales.

Les différences dans les surfaces d'exploitation n'introduisent pas de divergences notables dans le comportement des exploitants ; aucun phénomène de saturation ni d'accélération ne semble donc apparaître.

L'introduction du patrimoine, comme variable explicative, n'améliore nullement les liaisons. On n'est pas arrivé à mesurer de façon satisfaisante comment intervenait la fortune du ménage dans les mécanismes de formation de capital.

## ETUDE DE FONCTIONS DE PRODUCTION ET D'INVESTISSEMENT

L'échantillon étant relativement peu nombreux (450 cas) et très dispersé dans des régions assez différentes, les résultats obtenus dans cette recherche de fonctions ne sont pas très précis ni nets.

### Une classification des exploitations

Avant d'étudier ces fonctions, une classification des exploitations a été établie en fonction de la dominance d'une ou plusieurs spéculations dans le montant global de la production brute ; on a ainsi défini des *types d'exploitation homogènes*, à l'intérieur desquels ont été analysées des grandeurs, telles que la production brute, la valeur ajoutée, la taille de l'exploitation, le nombre d'U.T.H. (4) (unité travailleur homme) et l'importance des biens d'équipement... en bref, les facteurs principaux de production.

### Les facteurs de production

Certaines conclusions ont pu être tirées de cette analyse :

— valeur ajoutée et production brute suivent la même tendance à l'intérieur de chaque région, en diminuant des exploitations à spéculations végétales dominantes aux exploitations animales, en passant par les exploitations mixtes ;

(4) On compte pour une unité de travailleur homme, le travail fourni par un homme pendant 12 mois ; une femme est comptée pour 0,8 UTH et un enfant de moins de 16 ans pour 0,50 UTH.

— la liaison valeur ajoutée production brute présente de bons coefficients de corrélations ( $R^2$  allant de 0,65 dans l'Ouest à 0,81 dans la Région parisienne). Par ailleurs, l'absence d'un niveau de saturation de la valeur ajoutée ainsi que sa relation étroite avec la production brute laissent supposer que l'entrepreneur agricole pourrait accroître encore son revenu d'exploitation en augmentant sa production ;

— la valeur ajoutée par hectare de surface agricole utile est plus élevée dans le Bassin parisien et dans l'Ouest, confirmant l'hypothèse d'un effort plus grand fourni par les locataires pour tirer un profit maximum de leur exploitation ;

— le plein emploi de trois facteurs de production (surface, densité de travailleurs, biens d'équipement) paraît rarement assuré ;

— l'influence des facteurs de production sur le montant total de la production brute de l'exploitation est sensible dans les exploitations à spéculations végétales.

### Les calculs de fonction

On a appliqué un modèle linéaire pour calculer une *fonction de production* dans deux groupes d'exploitations homogènes : les exploitations céréalières du Bassin parisien, et les exploitations spécialisées du Sud-Ouest (vignes, fruits, cultures maraîchères...).

Le modèle est de la forme

$$p = a_1 x_1 + a_2 x_2 + a_3 x_3 + b + \varepsilon$$

où : p est la production brute par exploitation (en dizaine de francs) ;

x<sub>1</sub> la taille de l'exploitation (en hectare) ;

x<sub>2</sub> le nombre d'UTH (5) ;

x<sub>3</sub> les biens d'équipement (en dizaine de francs) ;

ε l'influence des autres facteurs considérés comme aléatoires.

L'ajustement de ce modèle par les moindres carrés conduit aux résultats suivants :

pour les exploitations de la Région parisienne

$$p = 98,5 x_1 + 94,3 x_2 + 0,64 x_3 - 585$$

(14)            (413)            (0,15)            R<sup>2</sup> = 0,88

pour les exploitations du Sud-Ouest

$$p = 88,3 x_1 + 213 x_2 + 0,69 x_3 - 9,6$$

(41)            (374)            (0,62)            R<sup>2</sup> = 0,45

Entre parenthèses figurent les écarts-type des coefficients.

L'influence des facteurs de production est plus précise dans la région parisienne.

La recherche de *fonctions d'investissement* sur le plan uniquement de l'exploitation a donné des résultats peu satisfaisants.

On a essayé d'expliquer les investissements réalisés dans l'année sur l'exploitation par la *valeur ajoutée de l'année observée* et la surface agricole utile : les calculs ont donné des coefficients de corrélation très faibles et des estimations de paramètres peu sûres, les écarts-type étant très importants.

Les résultats des calculs de fonction ne sont pas satisfaisants pour deux raisons principales :

— La fonction de production trouvée est une estimation biaisée de la fonction de production vraie. Cette estimation est biaisée parce que la production brute d'une année (qui est la grandeur expliquée) est une variable relativement aléatoire pour l'exploitation individuelle, alors que les facteurs de production sont des constantes dont la valeur s'ajuste à la production brute moyenne sur plusieurs années. Cette explication est valable aussi pour les investissements.

— Les agriculteurs ne se conduisent pas tous en entrepreneurs rationnels exploitant au mieux leurs facteurs de production selon un calcul économique rigoureux.

A ces deux explications peut s'en ajouter une troisième relative aux fonctions d'investissement : l'investissement est déterminé simultanément par

---

(5) C<sub>11</sub> compte pour une unité de travailleur homme, le travail fourni par un homme pendant 12 mois ; une femme est comptée pour 0,8 UTH et un enfant de moins de 16 ans pour 0,5 UTH.

un but à atteindre (qu'il permettra de réaliser) et par les moyens de le financer (qui dépendent des résultats passés). Une enquête portant sur les flux d'une année ne peut donc donner ces indications.

## Conclusion

Les résultats dégagés plus haut montrent que l'explication de la formation de l'épargne chez 450 agriculteurs n'est pas entièrement satisfaisante. Une des principales causes de cet état de choses tient au fait qu'on n'a pu introduire d'élément dynamique dans cette explication. Un an est une période trop courte pour estimer un revenu agricole, qui subit trop de variations aléatoires d'une année à la suivante pour qu'une seule observation par exploitation en donne une estimation satisfaisante.

Un modèle explicatif de la formation de capital ne peut se concevoir vraiment sans une référence à l'avenir ou à une évolution sur plusieurs années ; l'influence du temps est une variable non négligeable lorsque l'on désire non seulement prévoir le montant de l'épargne des agriculteurs, mais aussi étudier les différentes composantes de cette épargne et les substitutions qui peuvent exister entre elles.

Néanmoins les résultats obtenus par cette enquête ont permis de dégager certaines hypothèses de comportement qui ne demandent qu'à être vérifiées et approfondies sur des données plus nombreuses et plus longues. D'autre part, l'enquête a montré qu'elle pouvait assurer la collecte d'informations valables sur le patrimoine, la structure de celui-ci, ses variations et les revenus des exploitants agricoles.

## ANNEXE

### Rapports sur l'enquête pilote agricole 1962 - 1963

Tome I : Compte rendu d'enquête - CREP - décembre 1963.

Tome II : GROSPIRON (M.). — Patrimoine et endettement des exploitants - CREP - juin 1964.

Tome III : LANG (P. T.). — Le comportement d'entrepreneur des exploitants agricoles - C.R. E.P. - mars 1965.

Tome IV : BAGNEAUX (B. de), VAN EFFENTERRE (V.), FAURE (H.). — Le revenu, la consommation et l'épargne des exploitants agricoles - CREP - août 1965.

Rapport de stage : FERRY (J.M.). — Essai d'analyse hiérarchique - août 1964.

HUYNH-QUANG-TUAN, COUREL (M.-Th.). — Enquêtes épargne en milieu agricole - CREP - novembre 1966.

## DISCUSSION

**F. Clerc.** — Les emprunts familiaux dont il est question dans l'exposé rassemblent-ils d'une part les sommes dues à la famille sans qu'elles aient été formellement empruntées (sommes dues aux cohéritiers par exemple) et d'autre part, les sommes versées par les membres de la famille à titre de prêts ?

**B. de Bagneaux.** — Les emprunts familiaux ne récapitulent que cette seconde catégorie de sommes dues.

**P. Rainelli.** — L'existence d'investissements dans les productions végétales supérieurs aux investissements dans les productions animales, n'est pas incompatible avec l'existence d'une intensité en capital des productions animales supérieure à l'intensité en capital des productions végétales. On peut avoir momentanément des divergences entre le niveau des coefficients moyens et des coefficients marginaux. Quel est le degré d'incertitude concernant l'évaluation des revenus et plus particulièrement du produit d'exploitation ?

**B. de Bagneaux.** — Le degré d'incertitude est difficile à estimer, car il existe peu de points de comparaison. Tout au long de l'enquête sur le terrain, nous avons essayé d'approcher le plus possible la réalité en diminuant la méfiance des enquêtés, afin qu'ils ne faussent pas les renseignements demandés. Par ailleurs, un contrôle très strict sur la cohérence des données a été exercé et a permis de déceler des erreurs, que les exploitants ont corrigées avec les enquêteurs au cours d'une visite supplémentaire.

**J. Poitevin.** — L'enquête a-t-elle permis de préciser les revenus d'appoint des ménages d'agriculteurs ? Quelle est l'importance relative de ces revenus, par région ?

**B. de Bagneaux.** — Les revenus d'appoint ont pu être calculés. Par grande région, les résultats trouvés sont les suivants :

Région	Revenu d'appoint (1) en Francs	Revenu total en Francs	% Revenu d'appoint dans revenu total
Sud-Ouest...	2.594	17.073	15 %
Sud-Est.....	2.795	20.063	13,5 %
Ouest.....	2.352	20.917	11 %
Région parisienne.	2.956	41.720	7 %

(1) Revenus annexes du travail, revenus immobiliers et revenus financiers (ces deux dernières catégories sont très faibles parmi les ménages enquêtés).

**M. Raidz.** — Pour calculer le patrimoine, comment a été établie la valeur de la terre (prix d'achats, bareme des impôts...) ?

**B. de Bagneaux.** — Les terres ont été évaluées à leur valeur vénale, en tenant compte des normes de la région.

**M. Raidz.** — Les données permettent-elles d'établir le taux d'endettement par hectare et par taille d'exploitation ? L'endettement par hectare est-il plus grand dans des grandes exploitations ?

**B. de Bagneaux.** — Ces données existent et donnent les résultats ci-dessous.

	Taille des exploitations	Endettement hectare pour les exploitations endettées (en France)	Nombre d'exploitations endettées
Province	0 à 14 hectares	773	51
	de 14 à 20 ha	677	64
	de 20 à 28 ha	601	61
	de 28 à 50 ha	469	39
	50 ha et plus	(281)	11
Région parisienne	moins de 14 ha	(750)	5
	de 14 à 20 ha	(586)	8
	de 20 à 28 ha	(678)	8
	de 28 à 50 ha	629	26
	50 ha et plus	423	40

(Entre parenthèses figurent les chiffres pour lesquels les exploitations sont très peu nombreuses)

**M. Faijean.** — Pourquoi n'avoir pas fait l'enquête sur un échantillon représentatif ?

**B. de Bagneaux.** — Cette enquête était une enquête pilote. Il s'agissait de savoir si un questionnaire aussi lourd et complet serait accepté par les agriculteurs et si les réponses données pourraient permettre de calculer les variables intéressantes de notre recherche. De plus, l'enquête coûte cher, car il faut rémunérer les enquêteurs de façon convenable, étant donné la difficulté du questionnaire.

Pour ces raisons, il n'était pas utile dans un premier temps, d'avoir un échantillon représentatif.

Dans un second temps, en février-mars 1966, les documents d'enquête ont été éprouvés sur un échantillon aléatoire d'exploitants agricoles à l'intérieur de deux départements, Ile-et-Vilaine et Eure-et-Loir, échantillon tiré par l'I.N.S.E.E.

**M. Guimbretière.** — La seule source de documentation valable se trouve dans les travaux des Centres de Gestion. Contrairement à ce que semble espérer l'auteur de l'enquête, il est très improbable que les organismes se prêtent à toute enquête sérieuse, car leurs documents sont très secrets.

**J.-P. Dumans.** — Qu'appellez-vous épargne chez les salariés ? Votre exposé traite de l'épargne sous l'angle des possibilités d'investissements, de la capacité d'auto-financement des exploitants.

**B. de Bagneaux.** — Ce que nous appelons épargne est le financement par un ménage **sur ses ressources propres** des investissements et placements que ce ménage fait au cours d'une année.

Dans le cas d'un exploitant, il est bien certain que son épargne sera principalement consacrée à financer ses investissements.

Dans le cas des salariés, l'épargne finance l'acquisition de biens durables (si l'on considère cette acquisition comme un investissement), l'achat d'un logement, l'acquisition de valeurs mobilières... ou

même tout simplement cette épargne peut être placée sur des comptes bancaires ou postaux, et en caisse d'épargne.

**M. Jaminet.** — Une modification de système de cultures, ou un changement d'orientation, entraîne un investissement supplémentaire. A supposer que l'on connaisse le niveau de revenu de différentes catégories socio-professionnelles d'exploitants agricoles, serait-il possible d'en déduire le temps nécessaire à ces exploitants pour effectuer les investissements indispensables ?

**B. de Bagneaux.** — Notre enquête n'est pas représentative des agriculteurs français, et ses données portent sur une seule année : les renseignements fournis ne peuvent être que limités.